

Saint-Denis, le 17 janvier 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Il vous reste 30 jours pour échanger vos billets en francs contre des euros

Il vous reste 30 jours pour échanger vos billets en francs. En effet, après le 17 février 2012, plus aucun billet en francs ne sera échangeable.

Jusqu'au 17 février 2012, les cinq billets ci-dessous peuvent être échangés contre des euros dans les caisses des succursales de la Banque de France et auprès de l'IEDOM (Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer).

Date de fin d'échange	Dénomination du billet
17 février 2012	500F Pierre et Marie Curie 200F Gustave Eiffel 100F Cézanne 50F Saint Exupéry 20F Debussy

Quelles que soient la date limite et la valeur des billets, n'attendez pas le dernier jour.

Les échanges de billets en francs peuvent être effectués auprès de l'agence de l'[IEDOM de La Réunion](#), située 4, rue de la Compagnie des Indes à Saint-Denis, de 9 heures à 11 heures 30 et de 13 heures à 15 heures du lundi au vendredi.

Pièce d'identité en cours de validité ainsi que justificatif de domicile pour les échanges supérieurs ou égaux à 1 000 € soit 6 500 FF. Il est conseillé de prendre rendez-vous pour tout échange supérieur ou égal à 10 000 FF.

Les internautes pourront trouver sur le site www.jechangemesfrancs.com la liste des billets échangeables et de leurs valeurs d'échange, des précisions sur les conditions dans lesquelles sont échangés les billets ainsi que les adresses où ils peuvent être rapportés.